

RESSOURCES

1. Questionnaire d'autoévaluation des liens d'intérêts

Une situation d'interférence entre des intérêts divers de nature à influencer ou paraître influencer l'exercice indépendant, impartial et objectif d'une fonction, constitue **un conflit d'intérêt**. La notion de lien d'intérêt est plus large et recouvre quant à elle l'ensemble des liens professionnels, financiers institutionnels, familiaux, intellectuels ou moraux qui unissent deux personnes. **Liens d'intérêts ne veut pas dire conflits d'intérêts.**

Le questionnaire qui est fourni ci-après a pour objet d'identifier des liens d'intérêt et parmi ceux-ci, ceux qui constituent des conflits d'intérêts (☐) et ceux qui demandent de se poser la question et peuvent demander une appréciation de la situation (○) par l'école doctorale. Il recouvre les situations les plus courantes mais n'est pas exhaustif. Pour chacune des 3 grandes catégories, les liens sont listés par ordre décroissant de risque de conflit d'intérêts.

Liens professionnels et hiérarchiques

- ☐ Avoir ou avoir eu des relations professionnelles ou hiérarchiques conflictuelles ou dégradées avec le doctorant ou la doctorante ou avec son directeur ou sa directrice de thèse ou avec un membre de l'équipe d'encadrement,
- ☐ Etre dans une relation professionnelle pouvant engendrer une forme de dépendance vis à vis du directeur ou de la directrice de thèse du doctorant ou de la doctorante ou de l'un des membres de son équipe d'encadrement (garant HDR, directeur de laboratoire, de composante, de département etc.),
- ☐ Etre ou avoir été encadrant du doctorant ou de la doctorante (stage, projet...),
- ☐ Etre actuellement partie prenante d'un projet collaboratif de recherche avec le doctorant ou la doctorante ou avec son directeur ou sa directrice de thèse ou un membre de l'équipe d'encadrement,
 - ☐ L'avoir été, moins de cinq ans avant le comité de suivi
 - ☐ L'avoir été, dans une période entre 5 et 10 ans avant le comité de suivi

- ☐ Avoir ou avoir eu d'autres liens professionnels avec le doctorant ou la doctorante ou avec son directeur ou sa directrice de thèse ou un membre de l'équipe d'encadrement (collègue, membre de laboratoire, responsabilités d'enseignement, etc.)

Liens intellectuels

- ☐ Avoir cosigné des publications avec le doctorant ou la doctorante,
- ☐ Avoir été directeur ou directrice de thèse du directeur ou de la directrice de thèse du doctorant ou de la doctorante ou d'un membre de son équipe d'encadrement,
- ☐ Avoir cosigné des publications avec son directeur ou sa directrice de thèse ou avec un membre de l'équipe d'encadrement (appréciation notamment au regard des pratiques différentes selon les disciplines et de la durée depuis la dernière co-publication),
- ☐ Avoir co-organisé des manifestations scientifiques et intellectuelles avec le doctorant ou la doctorante ou avec son directeur ou sa directrice de thèse ou avec un membre de l'équipe d'encadrement (colloques, conférences, séminaires, etc.).

Liens personnels :

- ☐ Avoir ou avoir eu des relations personnelles conflictuelles ou dégradées avec le doctorant ou la doctorante ou avec son directeur ou sa directrice de thèse ou avec un membre de l'équipe d'encadrement.
- ☐ Avoir un lien proche de parenté avec le doctorant ou la doctorante ou avec son directeur ou sa directrice de thèse ou avec un membre de l'équipe d'encadrement,
- ☐ Avoir ou avoir eu dans une période récente des liens intimes et/ou affectifs avec le doctorant ou la doctorante ou avec son directeur ou sa directrice de thèse ou avec un membre de l'équipe d'encadrement,
- ☐ Avoir déjà pris des positions publiques affirmées au sujet du doctorant ou de la doctorante ou de son directeur ou de sa directrice de thèse ou d'un membre de l'équipe d'encadrement

Si après avoir répondu à ce questionnaire vous aviez des interrogations, merci de vous rapprocher de l'école doctorale pour avoir son appréciation de vos liens d'intérêts et vérifier avec elle s'ils constituent ou non un obstacle à votre participation au comité de suivi.